

Formations certifiantes

- **Certificat de spécialisation TIC (Technologies de l'information et de la communication) dans les systèmes d'information documentaire – code CS22**

Modalité : à distance avec regroupements

Équivalent : 160 heures en présentiel - 16 ECTS (3 UE spécialisées)

Prérequis : bac+2 à bac+4 et expérience professionnelle conseillée

Public : spécialistes de l'information (documentaliste, bibliothécaire, secrétaire d'édition ou de rédaction, journaliste, veilleur, etc.) ou professionnels proches de ces fonctions désireux d'actualiser leurs compétences sur les TIC.

- **Certificat de spécialisation maîtrise de l'archivage à l'ère numérique – code CS32**

Modalité : une UE en cours du jour, une UE en cours du soir

Équivalent : 78 heures de formation - 15 ECTS

Prérequis : niveau bac+3 en sciences de l'information ou expérience professionnelle

Public : professionnels de la gestion documentaire, l'archivage, la gestion des archives, l'informatique documentaire, la sécurité de l'information, l'audit interne ou la qualité

- **Certificat de spécialisation gestion des connaissances, levier de transformation – code CS70**

Modalité : cours du jour

Équivalent : 120 heures de formation - 12 ECTS

Prérequis : niveau bac+3 recommandé ou expérience professionnelle

Public : professionnels de l'information, cadres repositionnés en responsables du *Knowledge Management* (marketing, RH, qualité, etc.) ou créant leur poste

- **Certificat de spécialisation management fonctionnel et éditorial des portails d'information – code CS71**

Modalité : cours du jour

Équivalent : 120 heures de formation - 12 ECTS

Prérequis : niveau bac+3 recommandé ou bac+2 et expérience professionnelle + pratique d'Internet et des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, présentation)

Public : professionnels des métiers de l'information (ingénierie documentaire, documentation, bibliothèque, archives, veille, etc.), tout professionnel des différents métiers impliqués dans un projet de publication Web (administrateur de bases de données, responsable ou chargé de communication, *Community Manager*, chef de produits/services, responsable des usages du numérique, etc.)



Les unités d'enseignement (UE)

- veille stratégique et concurrentielle (4 ECTS) – code ESC103
- datavisualisation pour tous (6 ECTS) – code NTD204
- publication et édition scientifique (6 ECTS) – code USED02
- recherche d'information : méthodes et outils (4 ECTS) – code NTD001

MOOC « Gérer les documents numériques : maîtriser les risques »

Prérequis : aucun

Public : documentalistes, archivistes, *Records Managers*, qualitatifs, gestionnaires de bases de données, professionnels, cadres et étudiants intéressés par les projets de gestion documentaire ainsi qu'à toutes celles et ceux qui cherchent à mieux appréhender la gestion des documents sous l'angle de la gouvernance, des standards internationaux, du cadre juridique des outils ou de l'amélioration de la performance.

Formations inter et intra-entreprises

- formations pour les entreprises et les organisations publiques et privées
- ingénierie de formation et conseil
- technologies de l'information et de la communication
- gestion des actions de formation en partenariat avec l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Le Cnam Intd

Équipe pédagogique Stratégies
Case courrier EPN 15 n°26
2, rue Conté - Paris 3^e
tél. : 01 40 27 25 16
fax : 01 40 27 25 86
intd@cnam.fr

intd.cnam.fr



Former des professionnels de l'information

L'institut national des sciences et techniques de la documentation – INTD

Fort d'une expérience d'un demi-siècle dans le secteur de la documentation, l'INTD, c'est :

une école professionnelle :

- des formations directement opérationnelles qui permettent une insertion immédiate dans un secteur d'activités ;
- des formations effectuées par des professionnels et des enseignants spécialisés du Cnam.

un réseau :

- de partenaires : Institut régional des techniques de la documentation de la chambre de commerce et d'industrie de Rouen (IRTD/CCI-Rouen), Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) ;
- d'intervenants : praticiens, experts, consultants ;
- de lieux de stages ;
- d'anciens élèves qui exercent au sein d'organismes privés, publics, associatifs, européens et internationaux.

une méthode et des moyens :

- une pédagogie centrée sur des projets et le travail d'équipe : mises en situation, études de cas, construction du projet professionnel ;
- des salles informatiques dédiées pour l'enseignement et le travail de groupe ;
- un centre de ressources documentaires au service des élèves en formation comme des anciens élèves. Il propose un ensemble de ressources spécialisées en information/ documentation, des produits et des services accessibles à distance via un portail documentaire ou directement sur place. C'est un lieu de formation professionnelle intégré au dispositif pédagogique de l'INTD, animé par des professionnels de l'information.
portaildoc-intd.cnam.fr

Devenir un acteur incontournable de la société de l'information

Dotés d'une compétence documentaire ajoutée à leur formation ou à leur expérience antérieure, nos diplômé.e.s auront le choix d'un grand nombre de métiers :



- documentaliste, documentaliste audiovisuel, vidéothécaire, médiathécaire, archiviste d'entreprise (*Records Manager*), responsable d'une unité documentaire, veilleur, gestionnaire des connaissances (*Knowledge Manager*), webmestre éditorial (*Content Manager*) ;
 - référencement de sites Web ;
 - recherchiste, iconographe, courtier en information ;
 - conseil dans le domaine du management de l'information ;
 - gestionnaire de l'information, spécialiste de l'ingénierie documentaire.
- ✓ Acquérir des compétences portées par la société de l'information et du numérique est un gage d'employabilité et de survie au 21^e siècle, quel que soit le domaine d'insertion professionnelle : urbanisme, environnement, énergie : urbanisme, environnement, énergie, transports, distribution, industrie, audiovisuel, presse, média, édition, conseil, banque et assurance, santé, formation, informatique.
- ✓ Tous les diplômes et certificats peuvent être obtenus par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le Cnam, pour quoi ?

- *pour développer ses compétences, se perfectionner et se donner les moyens d'évoluer dans son métier ;*
- *pour obtenir un titre ou un diplôme reconnu et accéder à un niveau supérieur de qualification.*

Le Conservatoire national des arts et métiers, fondé en 1794, est un grand établissement placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

Ses trois missions sont la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Des formations professionnelles

Formations diplômantes

Bac+3 : licences professionnelles (niveau II)

Prérequis : bac+2 toutes disciplines ou Vap85 validée (validation des acquis professionnels - décret de 1985) :

- parcours métiers de la documentation audiovisuelle – code LP130

Modalité : cours du jour

Public : salariés en formation continue, demandeurs d'emploi de plus de 28 ans ou ne relevant plus du statut étudiant**

Sélection : sur dossier + entretien individuel

- parcours documentaliste d'entreprise et métiers de l'infodoc – code LP131

Partenaires : Chambre de commerce et d'industrie de Rouen, filière IRTD de l'Institut des formations en alternance Marcel Sauvage (IFA)

Modalité : en cours du jour ou à distance avec regroupements

Public : tout public âgé de plus de 28 ans (salariés et demandeurs d'emploi) - alternants: formation en présentiel uniquement (apprentissage et contrat de professionnalisation)

Sélection : sur dossier + entretien et tests pour la formation en présentiel – sur dossier pour la formation à distance

Bac+5 :

- titre professionnel de niveau I inscrit au RNCP* Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances – code CPN31

Modalité : cours du jour, en 1 an à temps complet ou 2 ans à temps partiel - formation éligible au compte personnel de formation (CPF)

Prérequis : bac+4 toutes disciplines ou Vap85 validée (validation des acquis professionnels - décret de 1985)

Public : étudiants** et toute personne engagée dans la vie active (Cif, plan de formation d'entreprise, demandeurs d'emploi, financement personnel), alternants (contrat de professionnalisation uniquement)

Sélection : sur dossier + entretien individuel

- master Medas, mégadonnées et analyse sociale code MR095p-1-CID

Partenaires : Paris 1 et équipes Cnam en statistiques, informatique et droit

Modalité : en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation)

Public : étudiants** titulaires d'un bac+3 ou d'un titre validant 180 ECTS en sciences sociales ou en sciences exactes

* Répertoire national des certifications professionnelles

** Étudiants : être âgé de moins de 28 ans, affilié obligatoirement à la sécurité sociale étudiante



Fondé en 1950, l'institut national des sciences et techniques de la documentation (INTD) forme chaque année 160 professionnels de l'information.

L'INTD propose des parcours de formation qui répondent aux besoins croissants de la société du numérique en matière de gestion des flux de données, d'informations, de documents et de connaissances.

L'INTD est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

